

## **Séminaire sur le système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels**

**Genève, 31 mai 2013**

### **INFORMATION GÉNÉRALE**

*Document établi par le Secrétariat*

### **INTRODUCTION**

1. La mondialisation croissante des échanges commerciaux nécessite de disposer d'un système d'enregistrement international des dessins et modèles industriels qui soit efficace et qui facilite l'obtention de la protection des dessins et modèles moyennant un minimum de formalités et à moindre coût.
2. Le système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels, qui est simple, peu coûteux et efficace, permet à ses utilisateurs d'obtenir la protection de leurs dessins et modèles industriels dans plusieurs territoires au moyen d'une seule et unique demande d'enregistrement déposée auprès du Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI). Le système de La Haye compte actuellement 60 membres, y compris l'Union européenne (UE) et l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI). Une bonne connaissance du système s'avère par conséquent indispensable pour l'ensemble des professionnels, tant du secteur industriel que du secteur privé.
3. Le système de La Haye vise à offrir un système efficace de dépôt et de gestion des dessins et modèles industriels. Le programme du séminaire a été mis à jour et mettra en particulier en avant de nouveaux outils électroniques qui rendront l'utilisation du système d'enregistrement international plus efficace. Par conséquent, les utilisateurs qui sont déjà familiers avec le système devraient également envisager de participer.

4. Le séminaire sera animé par des membres du personnel de l'OMPI auxquels se joindra un intervenant externe. Il est destiné à accroître les connaissances pratiques du système de La Haye parmi les utilisateurs habituels et potentiels du secteur privé et de l'industrie et s'adresse aussi bien aux indépendants (secteur privé) qu'aux agents en propriété industrielle (para-légaux et mandataires) qui procèdent à des demandes d'enregistrement international de dessins et modèles industriels ou qui administrent de tels enregistrements. Le séminaire traitera de tous les aspects tant administratifs que juridiques relatifs à la procédure d'enregistrement international des dessins et modèles industriels (principales caractéristiques, avantages du système de La Haye, différentes procédures, etc.) et portera également sur les développements récents dans le domaine de l'enregistrement international des dessins et modèles industriels.

## HORAIRES

5. Le séminaire débutera le vendredi 31 mai 2013 à 9 h 30 (inscription dès 9 heures) et se terminera vers 17 heures.

## LIEU

6. Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)  
Salles de conférences NB 1 et 2  
34, chemin des Colombettes  
1211 Genève 20  
Suisse

## INSCRIPTION

7. Le comptoir d'information et d'enregistrement est situé dans le hall du nouveau bâtiment de l'OMPI devant l'entrée des salles de conférences NB 1 et 2. Il sera ouvert le vendredi 31 mai 2013 à partir de 9 heures.

8. Inscription en ligne : <https://webaccess.wipo.int/hague01/>.

9. Frais d'inscription : 250 francs suisses couvrant la participation au séminaire, la documentation, le repas ainsi que les pauses café. L'inscription ne sera définitive qu'après réception par l'OMPI des droits d'inscription dûment acquittés.

10. Les autorités compétentes des membres de l'Union de La Haye seront exemptes du paiement du droit d'inscription.

11. Délai d'inscription : 17 mai 2013. Veuillez noter que les droits d'inscription ne seront pas remboursés en cas d'avis d'annulation après le 24 mai 2013.

12. Nombre de participants : le nombre de participants est limité à 50 personnes.

13. Pour tout renseignement complémentaire sur le séminaire, veuillez contacter :

Section de l'information et de la promotion  
Service d'enregistrement de La Haye  
Secteur des marques et des dessins et modèles  
Téléphone : +41-22 338 9024  
Télécopieur : +41-22 338 8510

## **INTERPRÉTATION**

14. Le séminaire se déroulera en français et en anglais avec interprétation simultanée en français et anglais.

## **BADGES**

15. Un badge est remis à chaque participant lors de l'enregistrement. Les participants sont priés de le porter lorsqu'ils se trouvent dans les locaux de l'OMPI.

## **TÉLÉPHONE ET COMMUNICATIONS**

16. Les appels peuvent être passés à partir des téléphones situés dans le hall du nouveau bâtiment de l'OMPI. La réception des appels se fait par l'intermédiaire du numéro suivant : réception de l'OMPI : +41-22 338 9111.

## **CYBER CAFÉ**

17. Plusieurs ordinateurs sont mis à la disposition des participants à la bibliothèque située au premier étage du nouveau bâtiment de l'OMPI, de 9 heures à 18 heures. Pour ceux qui disposent d'ordinateurs portables dotés de cartes Wi-Fi, une connexion sans fil est disponible dans la salle et dans le hall du bâtiment.

## **HÔTEL/VOYAGE**

### **VISAS**

18. Veuillez prendre les dispositions nécessaires pour obtenir un visa d'entrée en Suisse si cette formalité est requise pour les ressortissants de votre pays.

### **RÉSERVATION D'HÔTEL**

19. Des informations sur les hôtels à Genève peuvent être obtenues auprès de l'Office du tourisme de Genève :

Téléphone : +41-22 909 7000  
Service de réservation d'hôtels :  
Téléphone : +41-22 909 7020  
Télécopieur : +41-22 909 7021  
Site Internet : [www.geneve-tourisme.ch](http://www.geneve-tourisme.ch)

## AGENCE DE VOYAGE

20. Pour tout arrangement relatif aux voyages, veuillez noter qu'American Express a une agence dans le bâtiment principal de l'OMPI (bâtiment AB).

Horaires : 9 heures – 17 heures (du lundi au vendredi)  
Téléphone : +41-22 338 7800  
Télécopieur : +41-44 385 6036  
Courrier électronique : [ax.wiponet@aexp.com](mailto:ax.wiponet@aexp.com)

## TAXIS

21. La station de taxis la plus proche se trouve chemin Louis-Dunant. Vous pouvez également appeler des centrales de taxis aux numéros +41-22 320 2202 ou +41-22 320 2020.

## TRANSPORTS PUBLICS

22. Les autobus en provenance et à destination du centre-ville (et de la gare ferroviaire) s'arrêtent avenue Giuseppe Motta, devant la tour de l'UIT (ligne n° 8, arrêt "UIT") et Place des Nations (lignes n°s 5, V et Z, et tramway 15, arrêt "Nations"). Pour de plus amples informations, voir le site <http://www.tpg.ch>.

## AUTRES SERVICES PROPOSÉS

### SERVICE POSTAL

23. Un bureau de poste se trouve au rez de chaussée du Centre international de conférences (CICG) situé au 17, rue de Varembeé.

Horaires : 8 heures – 12 heures et 14 heures – 18 heures

### BANQUE

24. Une succursale de l'Union de Banques Suisses (UBS) se trouve de l'autre côté de la rue, 17, chemin Louis-Dunant.

Horaires : 8 h 30 – 16 h 30 (du lundi au vendredi)

25. Un guichet automatique de banque est également situé côté droit du hall du bâtiment principal de l'OMPI (bâtiment AB).

### VESTIAIRE

26. Un vestiaire non surveillé se situe à l'entrée du nouveau bâtiment. L'OMPI ne peut être tenue responsable en cas de perte ou de vol.

## CAFÉTÉRIA

27. Une cafétéria est située au rez de chaussée du nouveau bâtiment de l'OMPI. Elle est ouverte de 8 heures à 17 heures.

## RESTAURANTS

28. Plusieurs restaurants proposant un large éventail de spécialités se trouvent à proximité de l'OMPI.

[Fin du document]